

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'Allemagne est toujours fort occupée des résultats des conférences de Stuttgart et de l'entrevue de Weimar. Aussi les journaux d'au-delà du Rhin ne tarissent-ils pas sur ce thème favori qui donnera lieu longtemps encore à une foule d'hypothèses. Nous laisserons aujourd'hui de côté les suppositions, pour ne signaler que la polémique, au moins singulière, qui s'est élevée entre les feuilles de Vienne et de Berlin à propos de la non participation du roi de Prusse à l'entrevue des empereurs François-Joseph et Alexandre.

La *Gazette autrichienne*, qui a entamé le débat, se de mandait récemment avec une certaine amertume, où était la Prusse lorsque les trois empereurs de France, de Russie et d'Autriche se visitaient pour le bien et le repos de l'Europe; le *Temps de Berlin*, dont on connaît le caractère semi-officiel, s'est empressé de relever le gant et de libeller sa réponse. « Il y aurait beaucoup à dire, s'écrit-il, à cette interprétation de la *Gazette autrichienne*; et on pourrait lui demander, par exemple, si, à Vienne, on s'est tant inquiété de la Prusse, lorsqu'on a signé les traités du 2 décembre 1854 et du 15 avril 1855. Mais nous pouvons donner une réponse plus directe. Si la feuille de Vienne a pu se convaincre que les entrevues de Stuttgart et Weimar étaient des tentatives d'une réconciliation sincère, par lesquelles un rapprochement avait été opéré entre la Russie et les deux alliés d'avril, comment la logique autrichienne n'est elle pas allée jusqu'à comprendre qu'il n'y avait aucune nécessité pour la Prusse d'assister à l'entrevue des empereurs bien qu'elle y ait été invitée de la manière la plus honorable? Il n'est pas besoin de réconciliation, là où il n'y pas eu de différend. »

Et le *Times*, ravi d'avoir si vigoureusement retourné le fer qu'on lui décochait, fait observer, avec raison, que si, à Weimar, deux princes ont dû s'embrasser, ça été pour clore une politique passée, tandis que la Prusse n'avait aucun motif de faire une démarche pareille. Le *Times* aurait pu ajouter, que si Sa Majesté prussienne avait trouvé convena-

ble de se tenir à l'écart, cela ne l'avait point empêché de préparer et de faciliter justement cette même entrevue qu'on lui reproche si fort d'avoir dédaigné.

Témoins désintéressés du débat, nous devons en tirer cependant cette moralité : c'est que les mauvaises dispositions que la Prusse et l'Autriche éprouvent à l'égard l'une de l'autre, sont tellement vivaces et chroniques, qu'elles sont l'origine d'un échange de duretés, alors même que les souverains des deux Etats s'entendent. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le gouvernement russe vient de décider qu'à l'avenir, les papiers de bord des navires du commerce, arrivant dans les ports russes de la mer Noire et de la mer d'Azoff, seront transmis directement aux consuls respectifs, après avoir été simplement présentés à la douane. Les consuls seront tenus, toutefois, de ne rendre ces papiers aux capitaines que sur la présentation qui leur sera faite par ceux-ci, d'un permis de départ en règle, délivré par la douane locale. »

Le *Morning-Star* croit pouvoir annoncer d'une manière positive, que le gouverneur-général de l'Inde est rappelé, ou, en termes plus convenables, que l'on a invité le gouverneur-général à donner spontanément sa démission.

« Une autre nouvelle importante, dit ce journal, et que nous devons faire connaître, c'est que le bureau du contrôle, afin d'empêcher la Compagnie des Indes de paraître sur le marché financier, et d'empêcher qu'il ne soit tenu une session spéciale du parlement, a autorisé la cour des directeurs à faire usage des trois millions de dépôts sur chemins de fer pour subvenir aux dépenses courantes. »

« On parle, dans quelques cercles influents, de la probabilité de l'envoi d'une commission royale aux Indes, afin d'examiner la condition véritable du peuple. »

Le *Morning-Chronicle* révèle le fait suivant :

« Pendant toutes les discussions qui ont eu lieu relativement à l'annexion d'Oude, le public anglais

à toujours pensé que le roi avait reçu des sommes considérables d'argent de la Compagnie des Indes-Orientales. On avait cru qu'après avoir privé d'un royaume d'une aussi vaste étendue et d'un produit aussi considérable en impôts le monarque dont la famille avait depuis plusieurs générations si heureusement gouverné Oude, on l'avait personnellement indemnisé, en lui accordant une pension annuelle très-libérale. Mais qu'en est-il? Nous apprenons que, depuis l'annexion d'Oude aux territoires de la Compagnie des Indes-Orientales, qui a eu lieu au mois de février 1856, les directeurs n'ont pas payé un centime sur les revenus de l'Inde au roi lui-même ou à aucun des membres de la famille royale d'Oude. La Compagnie qui a tout pris n'a rien rendu. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 9 octobre. — La santé du Roi s'est empirée. Les membres de la famille royale qui étaient absents, le prince Albrecht, le prince Frédéric-Guillaume, la princesse des Pays-Bas, sont arrivés à Potsdam, ainsi que le Président du conseil.

Berlin, 9 octobre. — D'après le bulletin d'aujourd'hui, S. M. le Roi a eu, subitement, hier au soir, des congestions au cerveau qui sont devenues moins fortes la nuit et vers le matin.

Londres, 10 octobre. — L'*Economist*, dit que la Banque sera forcée d'augmenter encore bientôt son escompte.

Londres, 11 octobre. — On a des nouvelles de Bombay, du 17.

Havelock, après avoir battu de nouveau les rebelles à Bethoor, attend des renforts à Cawnpore.

Lucknow tient toujours. La garnison a repoussé les rebelles.

Le général Outram était attendu le 9, à Cawnpore. Les revoltés de Dinapore ont été encore battus près de Tasseran. Les rebelles de Delhi ont été battus par Nicholson, près de Nusuffghur. Ils ont perdu 13 canons. Le major Montgomery a battu les rebelles près Affghier.

De nouvelles insurrections à Ferozepore, Iesha-

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

PROLOGUE. — LE CAPITAINE BRAMANTE.

(Suite.)

En quittant Francesco, Bramante entendit des rires étouffés vers l'extrémité de la galerie où se tenaient ses soldats. Il se dirigea vers eux pour réprimer cette hilarité, dont le bruit pouvait parvenir jusqu'à la duchesse Béatrix, qui eût vu là peut-être une intention d'insulter à son malheur. Quand il fut près d'eux, il reconnut que celui qui excitait ainsi leur gaieté était un enfant de dix à douze ans, dont les traits, d'une beauté angélique, étincelaient d'esprit et de finesse.

— Quel est ce bambino? demanda Bramante aux soldats. — Comment, capitaine, vous ne connaissez pas le bel Ascanio, l'enfant d'Albini? — Ah! c'est Ascanio... il a, dit-on, de l'esprit comme un petit diable. — Dites plutôt comme dix grands diables; il vient de nous conter tous les tours qu'il joue à son père et à sa mère; c'est à faire rire un damné. — En vérité! eh bien, continue donc, mon petit bonhomme, je ne serai pas fâché de voir si tu as autant d'esprit qu'on le prétend. Conte-nous quelque aventure, si je la trouve amusante, je te donnerai dix carlins, que tu iras dépenser immédiatement, attendu que personne que moi et mes soldats ne doit demeurer dans cette galerie. — Je veux bien vous

conter une aventure, répondit Ascanio, dont la physiologie intelligente prit une expression pleine de malice, mais à une condition. — Voyons ta condition? — C'est que si vous refusez de me laisser achever mon histoire, vous me donnerez dix autres carlins et je resterai ici avec vos soldats. — J'accepte, et je te promets bien de te laisser aller jusqu'au bout. — Connaissez-vous l'auberge du *Blond Phœbus*, capitaine? — Sans doute, répondit Bramante, qui parut tout étonné de cette question. — L'homme qui tient cette auberge s'appelle Péraldi, et a épousé une Napolitaine, nommée Beppa, dont tous nos soldats parlent comme d'une fort belle femme. — Oui, dit le capitaine avec embarras, on assure qu'elle est fort bien. — Il y a quelques jours, Péraldi fut invité avec sa femme à la noce d'un de ses cousins, qui se mariait au village de Lugarte, près de Milan. Les deux époux ne pouvaient quitter en même temps l'auberge, il fallait que l'un des deux se privât de cette partie de plaisir pour rester à servir la pratique. Ce fut la femme qui se sacrifia, et le lendemain Péraldi quittait sa chère Beppa avec des larmes d'attendrissement.

Bramante regarda à droite et à gauche, et se mit à tousser.

— Le jour même de son départ, reprit le bambin, comme je rentrais vers minuit, m'étant endormi sur les remparts de la ville, je vis s'ouvrir tout doucement la porte de l'auberge du *Blond Phœbus*, puis une ombre se glissa le long de la muraille et.... — Allons! s'écria

tout-à-coup Bramante, j'ai bien autre chose à faire, ma fois, que d'écouter tes sornettes.

Les soldats se regardèrent en souriant.

— Alors, capitaine, dit Ascanio, je reste ici et vous me devez vingt carlins? — Sans doute, puisque je ne puis écouter la fin de ton histoire. Tiens, voilà tes vingt carlins... mais tais-toi, maintenant. Je veux ici le plus absolu silence. Au premier mot, je te ferai sortir. — Je serai muet, capitaine. Je vais m'amuser à compter mon argent. — C'est un véritable fils de l'enfer, murmura Bramante en s'éloignant, mais allons voir si mon prisonnier a fini d'écrire sa lettre.

Comme il approchait du cachot de Francesco, il vit venir de son côté un homme dont l'aspect parut lui causer une vive satisfaction. — Pardieu! se dit-il, c'est le signor Ericcio en personne; il arrive fort à propos pour mon pauvre prisonnier.

Et il alla au-devant du secrétaire de Visconti.

Ericcio était un petit homme sec, à l'œil creux et terne, à la parole mielleuse. Il parlait peu, écoutait encore moins : son esprit semblait toujours absorbé par une pensée étrangère, au moment même où il paraissait prêter la plus grande attention aux paroles de son interlocuteur. Son regard vague et sans expression ne reflétait jamais une seule des impressions de son âme, si violentes qu'elles pussent être. Tout dans sa pose, dans sa démarche, dans son silence même, semblait étudié et arrêté d'avance, comme s'il eût craint qu'un geste, un ré-

wur, Neemuch, Changelpore et Ghazerpore ont été comprimées.

Hérat a été évacué par les Perses, le 27 juillet.

Allahabad et Benarès ont été fortifiés, ayant été menacés par les révoltés d'Oude.

Le Mohurum s'est passé paisiblement partout.

Bombay, Madras, le Poudjab et l'Inde centrale sont tranquilles.

Le 89^e régiment est arrivé par la voie du Cap, et a été envoyé à Deesa.

Berlin, 10 octobre. — L'état du Roi s'est amélioré, mais tout danger n'a pas encore disparu.

Berlin, 10 octobre. — D'après le bulletin de samedi matin, l'état de santé de S. M. le Roi n'a pas subi de changement pendant la nuit dernière, les congestions n'ont pas diminué davantage. — Havas.

EXTÉRIEUR.

PORTUGAL. — Nous recevons de Lisbonne, dit le *Courrier du Havre*, une correspondance particulière qui nous donne de tristes et intéressants détails :

« Lisbonne, 4 octobre. — L'an dernier le choléra exerçait de cruels ravages à Lisbonne. Cette année, chose incroyable, la fièvre jaune, mais la vraie fièvre jaune, vient à son tour affliger notre population et décimer des familles presque entières. Là où le fléau sévit avec plus de violence, sont les quartiers longeant le Tage au-dessous de la douane et au-dessus jusqu'à la Poissonnerie.

« Les premières victimes ont été des employés inférieurs occupés à décharger des magasins de la douane des marchandises qui y sont déposées, puis le tour est venu des administrateurs supérieurs, et c'est ainsi que le directeur en chef, l'administrateur en second et le premier vérificateur, en une semaine, ont été frappés par la cruelle maladie.

« Les affaires, comme vous le pensez, sont à peu près nulles. Les gens riches vont à la campagne où la maladie va même les atteindre; plusieurs décès ont eu lieu malgré l'éloignement qui semblait les préserver.

« En ville, il meurt en moyenne quinze à dix-huit personnes par jour de la fièvre jaune, et cela depuis environ trois semaines. Les hôpitaux sont pleins, et le gouvernement, qui ne néglige rien pour venir en aide aux classes nécessiteuses, vient de faire changer la résidence du 7^e régiment d'infanterie, afin d'organiser sa caserne en hôpital.

« Dans la rue de la Magdalène, les habitants brûlaient chaque soir des matières résineuses : le gouvernement a cru devoir s'opposer à l'installation de ces fourneaux, qui étaient faits plutôt pour épouvanter que pour assainir les lieux; quelques désordres s'en sont suivis, mais ont été promptement réprimés.

« Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour que des secours efficaces soient apportés dans toutes les maisons où un cas se déclare. Tout le corps médical de Lisbonne se montre, en cette circonstance, dans les meilleures dispositions.

« Un pharmacien de la rue du Crucifix vient de succomber. C'était un homme généralement estimé et qui faisait beaucoup de bien; on le nommait le *bolicario* des malheureux. A son convoi, l'affluence des pauvres était considérable.

« J'apprends à l'instant que le consul d'Espagne

ne délivre plus de passeport pour Vigo où quelques cas de fièvre jaune se seraient aussi déclarés.

« Il paraît également que Porto n'en serait pas exempt. »

INDE. — Les journaux anglais annoncent que *l'Indus* est arrivé, mercredi, à Southampton, avec la partie lourde des malles de l'Inde, de la Chine et de l'Australie. Les intéressants détails qui suivent sont empruntés au *Daily-News*.

« Ce navire a ramené en Angleterre environ 150 passagers, la plupart échappés aux massacres de l'Inde.

« Il s'est passé, au moment de leur débarquement, une scène des plus touchantes. Leurs amis, leurs parents étaient venus à leur rencontre. Tous fondaient en larmes et éclataient en sanglots, et l'émotion a enlevé l'usage de la parole à un grand nombre d'entre eux.

« La femme du lord-maire de Londres, le maire de Southampton et un grand nombre de dames et de messieurs se sont rendus à bord de *l'Indus* pour recevoir les réfugiés. Il y a beaucoup de fugitifs de Cawnpore, d'Allahabad et d'autres localités de la partie supérieure du Bengale. Il s'en trouve également de Madras, de Bombay et de Calcutta. Environ quarante enfants se trouvaient à bord. Parmi les passagers, on remarque le lieutenant Chapman, que les insurgés de Benarès ont cru avoir fossilé, et qui a survécu à cette exécution. Une balle lui a traversé la joue et lui a enlevé une partie du palais. Il ne parle plus que d'une manière inintelligible. C'est un tout jeune homme qui n'a pas plus de dix-neuf ans.

« Un autre passager est le capitaine Montague, accompagné de sa femme. Il appartenait aux irréguliers et commandait une compagnie de Sicks. Il est blessé à l'épaule et au côté. Il faisait partie de l'armée du général Havelock et s'est trouvé à Cawnpore. Il a perdu ses deux enfants par suite de fatigue et de besoin en descendant le Gange à partir d'Allahabad. Il connaissait Nana-Saïb et avait assisté à un bal donné par ce monstre à Cawnpore un mois avant que la révolte éclatât. C'était le plus beau bal qu'on eût jamais vu à Cawnpore. Tous les Anglais y avaient été invités, et presque tous ceux qui y avaient assisté ont été égorgés sans pitié plus tard par ce misérable. Le capitaine Montague et sa femme ont quitté Cawnpore avant la prise de cette ville par les rebelles.

« Les passagers disent que le seul homme qui a échappé au massacre de Cawnpore est devenu fou. C'est un officier, nommé Brown, qui, après s'être sauvé de la ville, a subi d'affreuses privations, et est resté caché trois jours et trois nuits sans nourriture dans un *nullah*. Une jeune personne, d'une rare beauté, miss Goldie, a été enlevée par Nana-Saïb qui l'a enfermée dans son harem. On croit qu'elle vit encore.

« Une dame du nom de Collett s'est échappée d'Allahabad. Elle faisait partie des personnes qui se sont réfugiées dans le fort pour s'y mettre en sûreté. Un grand nombre de dames qui étaient à bord de *l'Indus* ont laissé leurs maris devant Delhi, et n'espèrent plus les revoir.

« Quand *l'Indus* a quitté Calcutta, trois mille hommes de troupes seulement y étaient arrivés depuis l'insurrection.

» A moins que le capitaine Peel ne réussisse à remonter le Gange très-promptement avant que les pluies ne cessent, on ne pense pas qu'il porte ses canons jusqu'à Delhi; mais s'il ne peut les conduire au-delà d'Allahabad, il poussera sans eux jusqu'à Delhi. Si le transport par eau devient impraticable, il serait extrêmement difficile, à cause du mauvais état des routes, de transporter des canons de si gros calibre (l'un d'eux est de 84) par terre jusqu'à Delhi. »

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

Saint-Cloud, le 10 octobre, 10 heures. — L'Empereur a quitté le camp de Châlons aujourd'hui deux heures après midi, et est arrivé au palais de Saint-Cloud à 7 h. 1/2 du soir. Sa Majesté jouit de la plus parfaite santé. Elle était accompagnée de tous les aides-de-camp et officiers d'ordonnance qui ont fait le service auprès d'elle pendant toute la durée du camp, ainsi que de M. le baron Larrey, l'un de ses chirurgiens ordinaires. M. le comte de Chasseloup-Laubat, administrateur des chemins de fer de l'Ouest, a eu l'honneur d'accompagner aussi l'Empereur, depuis la gare du chemin de fer de Strasbourg jusqu'à Saint-Cloud.

S. Exc. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, grand maréchal du palais, s'était rendu au palais de Saint-Cloud, et a reçu Sa Majesté à sa descente de voiture.

— Décidément les populations de l'Ardèche sont vouées au malheur; lundi 5, de nouveaux désastres causés par le débordement des rivières sont venus pour la troisième fois couvrir de ruines ce département.

« Nous venons d'assister à une troisième inondation plus désastreuse que celle du 10 septembre dernier, nous écrit un correspondant d'Aubenas le 6 octobre. Une pluie torrentielle n'a cessé de tomber pendant toute la journée du 5. Les premiers renseignements qui nous parviennent sont navrants. Une importante fabrique à soie a été emportée à Janjac, et deux maisons se sont écroulées à Montpezat. On ne dit point encore s'il y a eu des victimes, mais on le craint. Les routes sont toutes dévastées; les piétons eux-mêmes ne peuvent plus les suivre. Les travaux provisoires faits sur tous les points endommagés en premier lieu ont disparu, et dans plusieurs autres endroits les communications sont complètement rompues.

Le pays se trouve plongé dans la consternation la plus grande, et sous une impression d'effroi impossible à décrire.

— Le numéraire de la France, qui n'était que de 600 millions sous le ministère de Colbert en 1661, de 800 millions sous le ministère de Nicolas Desmarts en 1708, de 1 milliard 600 millions sous M. de Séchelles en 1754, de 2 milliards sous Necker, de 2 milliards 300 millions sous le ministère Mollien en 1808, de 2 milliards 713 millions sous la Restauration en 1828, de 3 milliards 583 millions en 1832, de 4 milliards 600 millions en 1841, est actuellement d'un peu plus de 6 milliards de francs. Bref, la France est actuellement le pays d'Europe qui possède le plus de numéraire, bronze, argent et or; elle en possède plus que l'Angleterre, plus que la

gard ou un sourire ne trahit sa pensée. Son langage se distinguait par une clarté et une précision remarquables, et il avait dans l'accent quelque chose de musical et de cadencé qui ajoutait encore à la netteté de sa parole. Ces qualités l'avaient avancé rapidement dans la faveur de Visconti, qui passait à juste titre pour savoir apprécier les hommes et les utiliser suivant leurs facultés.

— Capitaine, dit-il à Bramante, de cette voix nette et limpide dont le diapason ne variait jamais, tout s'est-il bien passé ici depuis que vous y avez remplacé le capitaine Braccioli? — Parfaitement, Signor. — Ainsi, rien de neuf? — Rien, signor Ericcio, rien, si ce n'est pourtant un petit incident qui se rattache très-indirectement d'ailleurs à votre personne. — Expliquez-vous. — Oh! mon Dieu, peu de chose. Un pauvre diable de père qui est venu des montagnes du Piémont tout exprès pour vous parler, dit-il, et qui s'est fait sottement emprisonner pour quelque infraction à l'étiquette, je crois. — Un père du Piémont, dit Ericcio, dont la curiosité parut éveillée. Savez-vous son nom? — Francesco Bussoni. — Bussoni, murmura Ericcio, dont l'œil creux jeta à ce nom un vague et imperceptible éclair.

Il garda le silence quelques secondes, puis relevant la tête comme un homme qui a consulté vainement sa mémoire :

— Ce nom m'est complètement inconnu, dit-il; cependant, puisque ce jeune père prétend avoir affaire à moi, je dois l'entendre. Où est-il en ce moment? — Il est

là, dit Bramante en désignant le cachot de Francesco, en train de vous écrire. — De m'écrire! Vous dites que c'est un père? — Oui, mais, par saint Hilarion, Signor, ce n'est pas un père ordinaire, vous en jugerez vous-même. — Voyons, dit le secrétaire.

Bramante s'empressa d'ouvrir la porte du cachot; ils trouvèrent Francesco occupé à plier la lettre qu'il venait d'achever.

— Vous avez pris une peine inutile, mon brave garçon, lui dit Bramante; vous n'avez que faire de cette lettre, car voici le signor Ericcio que votre bonne étoile envoie ici juste à point pour vous entendre et vous rendre à la liberté; du moins je pense que telle est son intention, puisque c'est une niaiserie, un mal entendu sans importance qui vous retiennent ici.

Le capitaine Bramante, qui ne possédait pas, à beaucoup près, la finesse et la dissimulation du secrétaire Ericcio, appuya fortement sur ces derniers mots pour bien faire comprendre son intention au jeune père et l'engager à parler dans le même sens; malheureusement c'était beaucoup plus qu'il n'en fallait pour un esprit subtil comme celui d'Ericcio pour lui persuader que l'arrestation de Francesco avait une cause très-grave.

— Capitaine, dit-il à Bramante, veuillez nous laisser un instant, que je sache ce que me veut ce jeune homme; à moins, reprit-il aussitôt, qu'il ne trouve aucun inconvénient à ce que vous demeuriez. — L'objet dont j'ai à vous entretenir, dit le père à Ericcio, ne doit être

connu que de vous seul, Signor. — C'est trop juste, dit Bramante; d'ailleurs une grave responsabilité pèse sur moi aujourd'hui; il faut que j'aie l'œil sur mes soldats.

Il jeta un regard d'intelligence sur Francesco et sortit.

— Maintenant, dit Ericcio, nous pouvons parler; vous êtes le fils de Pietro Bussoni? — Oui, Signor. — Et vous venez me parler de Michaëla, sa fille? — Sa fille... adoptive, répliqua le jeune père en appuyant sur ce dernier mot. — C'est bien cela; voyons, qu'avez-vous à me dire? — Signor, en remettant Michaëla tout enfant entre les mains de mon père, vous lui dites : « Cette enfant sort d'une noble famille, mais sa naissance doit demeurer un secret jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa quinzième année. Peut-être même le mystère qui couvre cette naissance devra-t-il n'être jamais connu; c'est à cette époque seulement qu'il sera pris une résolution dont je vous ferai part. Jusque-là, qu'elle passe dans le pays pour être de votre famille, car peut-être elle est destinée à n'en pas avoir d'autre. » — Oui, dit Ericcio, c'est bien là mot pour mot ce que j'ai dit à votre père; continuez. — Eh bien, Signor, vous devez comprendre ce que je viens vous demander... Michaëla a quinze ans, le moment est venu pour vous de nous dire s'il faut la rendre à sa famille, ou si elle doit passer sa vie entière dans l'obscurité où elle a vécu jusqu'à ce jour.

Francesco paraissait en proie à une vive agitation, il leva les yeux sur Ericcio et rencontra le regard pénétrant du secrétaire, qui sembla plonger jusqu'au fond

Russie, plus que l'Allemagne, y compris l'Autriche.

— On vient de communiquer à l'Académie des sciences un nouveau système pour arrêter subitement et sans danger les trains des chemins de fer. Une commission a été nommée pour l'examen de ce système, dans lequel on fait un usage tout particulier de roues auxiliaires.

CHRONIQUE LOCALE.

Le grand concours de Laval est terminé; les prix sont décernés aux vainqueurs; les journaux de la localité rendent compte de la brillante fête qui a couronné l'exposition des produits de l'industrie. — Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans les détails de cette solennité, mais nous avons hâte de faire connaître les noms des lauréats appartenant à notre arrondissement :

Matériel agricole.

Médaille de bronze.

M. PASSEDOIT, à Saumur.

Production et emploi de la chaleur dans l'économie domestique et dans les arts. Fourneaux économiques.

Médaille de bronze.

M. BOUTIN-SAMSON, à Saumur.

Préparation et conservation des boissons.

Mention honorable.

M. BOLOGNESI, à Saumur.

Produits de la confiserie et de la distillation. — Liqueurs.

Rappel de médaille, deuxième classe.

M. COMBIER-DESTRE, à Saumur.

Médaille d'argent, 2^e classe.

M. MENIER, à Saumur.

Paysage.

M. DE KOCK, professeur de dessin, à Saumur.

Sculpture.

Médaille de bronze.

M. BOURICHÉ, Henri, né à Chemellier.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Chemin de fer d'Orléans et prolongements.

ARRÊTÉ

Concernant un tarif spécial pour le transport à petite vitesse des PORCELAINES EMBALLÉES expédiées de Vierzon, Foëcy, Nevers, Châteauroux et Limoges, à Nantes ou à Saint-Nazaire.

Angers, le 30 septembre 1857.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Vu la décision ministérielle du 28 septembre 1857, homologative d'un tarif spécial proposé par la Compagnie d'Orléans, pour le transport à petite vitesse des Porcelaines emballées expédiées de Vierzon, Foëcy, Nevers, Châteauroux et Limoges, à Nantes ou à Saint-Nazaire;

Considérant qu'il y a lieu de rendre ladite décision exécutoire dans le ressort de la préfecture de Maine-et-Loire;

Arrêtons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La Compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée à faire l'application du tarif spécial ci-après :

Tarif des prix par 1,000 kilogrammes sans frais de manutention.

Lieu de départ et de destination des stations ci-dessous à Nantes :

Vierzon, 33 fr.; Foëcy, 34 fr.; Nevers, 40 fr.; Châteauroux, 38 fr.; Limoges, 50 fr.

Lieu de départ et de destination des stations ci-dessous à Saint-Nazaire :

Vierzon, 39 fr.; Foëcy, 40 fr.; Nevers, 46 fr.; Châteauroux, 44 fr.; Limoges, 56 fr.

NOTA. Les porcelaines emballées, expédiées de ou pour une station non dénommée ci-dessus, comprise entre deux stations dénommées, jouiront du bénéfice du présent Tarif spécial, en payant pour la distance entière depuis la dernière station dénommée, située avant le lieu de départ jusqu'à la première station dénommée, située après le lieu de destination, si la taxe, ainsi calculée, est plus avantageuse pour les expéditeurs, que celle du Tarif général.

CONDITIONS DU PRÉSENT TARIF.

La Compagnie ne répond pas des avaries de route. L'application du présent Tarif spécial, reste soumise aux conditions du tarif général de la Compagnie en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions particulières qui précèdent.

Le présent Tarif annule et remplace, en ce qui concerne les porcelaines emballées, le Tarif spécial n° VIII-32.

Art. 2. Le présent arrêté sera notifié à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Il sera imprimé et affiché.

Les fonctionnaires et agents spécialement préposés à la surveillance dudit chemin, sont chargés d'en assurer l'exécution.

Pour le Préfet en congé :

Le secrétaire général de la Préfecture délégué,
BERGER.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Bombay, 17 septembre. — Les nouvelles de Delhi sont du 30 août. L'artillerie de siège était attendue le 3 septembre devant cette place. — On espérait que Lucknow pourrait être délivrée le 15 septembre. — Agra était sauvé. La garnison d'Arrah arrivait à Dinapore. — A Bombay, l'argent était abondant. La banque du Bengale refusait de faire des avances sur le papier de la C^o des Indes.

Vienne, dimanche. — On mande de Belgrade qu'on y a découvert un complot ayant pour but d'attenter à la vie du prince de Serbie et de renverser le gouvernement. Plusieurs personnes notables sont compromises et ont été arrêtées. — Ilavas.

AVIS.

ROUTE DÉPARTEMENTALE, N° 12.

Traverse de Montilliers.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquérir, des propriétaires dont les noms suivent, une parcelle de terrain, nécessaire à la construction de la route départementale, n° 12, sur le territoire de la commune de Montilliers, savoir :

Du sieur Armand Lefort, instituteur, et de dame Jeanne Granger, son épouse, demeurant ensemble à Montilliers, une portion de maison, située au bourg, section C, n° , du plan cadastral, contenant 11 mètres carrés, estimés à raison de 2 fr. le mètre, ci. 22 fr.
Indemnité pour reconstruction. 678

Total. 700 fr.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme mentionnée ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En l'Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 12 octobre 1857.

Le Sous-Préfet,

(564)

V^o O'NEILL DE TYRONE.

PÂTE DE REGNAULD AINÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhes, enrouements et irritations de poitrine, est prouvée par trente-huit années de succès, et un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts : à Paris, rue Caumartin, 45; et dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger. (565)

Marché de Saumur du 10 Octobre.

Froment (hec. de 77 k.)	16 25	Graine de luzerne	50 —
2 ^e qualité, de 74 k.	13 60	— de colza	30 —
Seigle	10 —	— de lin	27 50
Orge	8 40	Auandes en coques	— —
Avoine (entrée)	10 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves	12 16	— cassées (30 k)	70 —
Pois blancs	56 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	52 —	compris le fût	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1856	150 —
Cire jaune (30 kil)	220 —	2 ^e — (b)	120 —
Huile de noix ordin.	60 —	3 ^e — (b)	100 —
— de chenevis	53 —	— de Chinon	100 —
— de lin	58 —	— de Bourgueil	130 —
Paille hors barrière	23 13	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin . . . id.	37 72	1 ^{re} qualité 1856	— —
Luzeine	58 50	2 ^e —	90 —
Graine de trèfle	70 —	3 ^e — (b)	60 —

a) Prix de l'administration militaire.

(b) Prix du commerce.

BOURSE DU 10 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 67 23
4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 90 73.

BOURSE DU 12 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 66 80.
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 91 00

P. GODET, propriétaire-gérant.

de son cœur.

— Michaëla est belle, n'est-ce pas? dit Ericcio. — Belle comme un ange du ciel, répondit le père avec exaltation. — Et vous l'aimez? — Qui vous a dit?... — Elle vous paie de retour, je n'en doute pas, ajouta le secrétaire en toisant Francesco d'un coup-d'œil.

Le jeune homme ne répondit pas, mais son front rayonna de bonheur.

— Eh bien, reprit Ericcio après un moment de silence pendant lequel Francesco se sentit mourir d'angoisse, aimez-la sans crainte, car rien ne s'oppose à ce qu'elle devienne votre femme. — Quoi! s'écria le jeune homme d'une voix brisée par l'émotion, sa famille... — Sa famille est morte en partie, le reste est dispersé, il n'en reste plus trace en Italie. — Ah! merci, mon Dieu, merci, s'écria Francesco avec transport. — Et maintenant, dit Ericcio, je devine sans peine que votre plus ardent désir est de reprendre le chemin du Piémont. — Je donnerais dix ans de ma vie pour me voir libre et hors de Milan.

— Vous êtes libre dès à présent, et il ne tient qu'à vous d'avoir quitté Milan avant une heure. — Je suis libre, dites-vous! — Comme je vous le dis; et croyez-moi, puisque vous aimez Michaëla, puisque vous en êtes aimé, prenez-la pour femme au plus vite; tout est déception et incertitude dans la vie, un bonheur retardé est souvent un bonheur manqué. — Ah! quant à cela, Signor, si je juge du cœur de Michaëla par le mien, je vous jure qu'avant un mois nous serons unis. — Partez donc,

jeune homme, et emportez mes vœux pour votre bonheur. — Merci, Signor, et que le ciel vous rende tout le bonheur que je vous dois aujourd'hui.

Ericcio ouvrit la porte du cachot et apercevant Bramante qui attendait à quelques pas l'issue de son entretien avec Francesco :

— Capitaine Bramante, lui dit-il, vous pouvez laisser sortir ce jeune homme; comme vous me le disiez, ce qu'il a fait est une bagatelle et ses explications ne m'ont laissé aucun doute à cet égard. Il est libre.

Francesco courut presser la main de Bramante, qui répondit avec effusion à cette marque d'amitié.

— Je savais bien, moi, s'écria le capitaine, que le signor Ericcio vous rendrait la liberté. — Maintenant, dit Ericcio, faites ouvrir le cachot de votre prisonnière.

Bramante appela Mozarri, lequel accourut avec un grand empressement, quand il sut qu'il s'agissait d'un ordre d'Ericcio. Quand celui-ci eut pénétré dans le cachot de la duchesse, Bramante se rapprocha de son protégé, et lui frappant sur l'épaule, ce qui était de sa part une manifestation des plus amicales.

— Parbleu, il faut que vous ayez, ou beaucoup de bonheur, ou la langue singulièrement bien pendue, maître berger! car je n'aurais pas donné tout à l'heure six carlins de votre peau, et vous voilà hors de tout péril? Qu'avez-vous donc dit au signor Ericcio pour vous disculper? — Moi, rien du tout. — C'est encore plus miraculeux. Ah çà, maintenant que vous voilà libre, qu'al-

lez-vous faire? — Retourner au plus vite dans mes montagnes, car il y a là un cœur que mon absence remplit d'anxiété et qui compte les minutes en m'attendant. — Ah! ah! je comprends, fit le capitaine avec un sourire, et au fait, j'aurais dû m'en douter, jeune et beau garçon comme vous êtes! Eh bien, je suis fâché que vous quittiez Milan si vite.... Nous nous connaissions depuis une heure à peine, et cependant, je vous ai vu un instant si près du gibet que je me sens tout plein d'amitié pour vous et que je ne puis me faire à l'idée de ne plus vous revoir jamais... — Qui sait! dit Francesco, peut-être viendrai-je plus tard à Milan... quand elle sera ma femme. — Oui, mais alors peut-être, moi, n'y serai-je plus; voilà déjà près d'une année, continua-t-il plus bas, que je me bats en Lombardie au service de Visconti, un maître, entre nous, qui me déplaît déjà depuis longtemps, et un pays qui, je le sens, ne tardera pas à me déplaire. — Eh bien, mettez-vous au service du Piémont, et venez me voir à mon village de Carmagnola. — Per Bacco! la maison de Savoie est de race, et on dit qu'il y a gloire et profit pour les braves à la servir.... j'y songerai. — Adieu donc, capitaine Bramante, ou plutôt au revoir, car quelque chose me dit là que notre amitié ne doit pas se rompre ainsi.

Francesco partit, et Bramante, quand il l'eût vu s'éloigner, s'en fut rejoindre ses soldats qui s'amusaient toujours aux saillies du petit Ascanio.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

EXPÉDITION FRANC DE PORT JUSQU'A DESTINATION.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS

TROUSSEAUX

A PRIX-FIXE,

CACHEMIRE FRANÇAIS

et
LAYETTES.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, Faubourg-Saint-Germain, à Paris.

et
DE L'INDE.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour toute la province. Ils envoient tous les échantillons FRANCO, et toute expédition au-dessus de 25 FRANCS EST AFFRANCHIE pour TOUTES LES LOCALITÉS DE LA FRANCE. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un Catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, est adressé aux personnes qui le demandent. (539)

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 3 octobre 1857, contradictoirement entre M^{lle} Aurélie Treton, majeure, sans profession, demeurant commune des Olmes, et M. Paul Treton, du Mousseau, chef d'escadron d'artillerie, demeurant à Nantes,

Il résulte :

Que l'interdiction prononcée à la requête de ce dernier contre M^{lle} Aurélie Treton, par un jugement du Tribunal civil de Saumur, en date du 21 juin 1856, a été levée, et que M. Mamers, conseiller de préfecture à Angers, a été nommé conseil judiciaire de ladite demoiselle Treton.

Pour extrait, certifié sincère et véritable, par moi, avoué de M^{lle} Treton, demanderesse en main-levée d'interdiction.

Saumur, le 13 octobre 1857.

(562) BEAUREPAIRE.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE FALIGAND.

Les créanciers de la faillite du sieur Faligand, marchand à Coron, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se trouver le vendredi 23 octobre, à midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, sinon former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal,

(563) E. CORNILLEAU.

A LOUER

OU A VENDRE,

Ensemble ou séparément,

UNE MAISON AVEC JARDIN,

Sise à Saumur,

Dans les rues Cendrière, Bizard et Ancienne-Messagerie.

S'adresser à M. MORIN, négociant à Saumur. (549)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

On demande à emprunter

250,000 FRANCS,

A 5 pour cent, d'une ou de plusieurs personnes, et par première hypothèque, sur une propriété qui consiste en : 1^o 15 fermes contenant 1,400 hectares, d'un produit de 23,000 fr., nets d'impôts; 2^o 300 hectares de bois-taillis. (556)

A VENDRE
UNE BIBLIOTHÈQUE,

Se composant de deux cent cinquante volumes, comprenant en majeure partie de bons ouvrages de droit. S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e COURTOIS, notaire à Brézé. (551)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

A CEDER

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER

MARCHAND DE MEUBLES,

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelles. (453)

M^{lle} AUGUSTINE BERGAULT, demeurant à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, n^o 15, reçue à l'Académie de Rennes, pour l'enseignement des jeunes demoiselles, se propose de donner des leçons tant en sa demeure qu'à domicile. Elle fera tout son possible pour mériter la bienveillance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (522)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean. (292)

PRIX DU POT : 3 FR.

Fabrique
et vente en Gros
à St-Quentin, 22

chez J. JozEAU, ph.
rue, 49, Hôpital.

Dep.
à Londres, Ph.

COPAHINE

La Copahine Mège
préparée par G. JOZEAU, ph.,
dont il faut toujours exiger la signature
rouge couverte du timbre impérial,
approuvée par l'Académie de Médecine, est si active,
qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les
maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées
ni coliques. Dépôt général pharmacie des
Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

AVIS. — L'extrême réserve avec laquelle l'Académie de médecine accorde son approbation aux nouveaux médicaments qui lui sont présentés n'en devient que plus significative pour ceux qui l'obtiennent.

Mais, pour que médecins et malades retirent de leur emploi les avantages qu'ils ont le droit d'en attendre, ils devront toujours s'assurer que le médicament porte bien le cachet et la signature de son inventeur. Cette précaution est le seul moyen de se garantir des contrefaçons, qui non-seulement discréditent un bon produit, mais sont le plus souvent nuisibles à la santé.



Chaque produit est accompagné d'une instruction indiquant la manière d'en faire usage.

POUDRE PURGATIVE DE ROGÉ

Pour préparer soi-même la Limonade purgative au citrate de magnésie.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille à l'Exposition nationale de 1849.

Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Cette limonade est un purgatif doux, sûr et agréable, adopté par la plupart des médecins et dont l'usage est populaire.

Huile de Foie de Morue de Berthé

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

L'Académie a constaté la bonté des procédés particuliers au moyen desquels M. Berthé obtient une huile brune d'une pureté irréprochable; d'après M. le professeur Trousseau, l'huile brune est la seule efficace dans le traitement des affections rachitiques, tuberculeuses et scrofuleuses.

Pastilles et Poudre du D^r Belloc

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces préparations de charbon végétal médicinal guérissent les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, les migraines et les pesanteurs d'estomac provenant de mauvaises digestions, font renaitre l'appétit, et rétablissent la liberté du ventre en détruisant la constipation.

SEMOULE MOURIÈS

AU PROTÉINO-PHOSPHATE-CALCIQUE.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille de l'Institut de France.

Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Ce nouvel aliment facilite la dentition et prévient certaines maladies qui atteignent les enfants pendant leur croissance, particulièrement les difformités.

Il convient aussi aux femmes enceintes, aux nourrices et aux convalescents.

Perles d'Ether du D^r Clertan

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

Elles sont très-efficaces contre les migraines, les névralgies, les crampes d'estomac, le mal de mer, les palpitations et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse.

Dépôts dans les pharmacies de MM. MÉNIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beaufort; GUY, à Chalonnes-sur-Loire; HOSSARD, à Châteauneuf-sur-Sarthe; BONTEMPS, à Cholet; PELTIER, à Doné-la-Fontaine; DAMICOURT, à Saumur; MAUSSON, à Saint-Florent-le-Vieil.

R. DE SAINTONGE,

N^o 68.

PARIS.

Approuvée par la FACULTÉ de PARIS comme Supérieure à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour la GUÉRISON PÉREMANENTE de QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVÉTÉRÉS

VADE-MECUM du D^r LÉBEL. Prix : 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr. (409)

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur.

MALADIES SECRÈTES

SAVONNÈRE DE BAUME DE COPAHU PUR. 4^e

GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE.

Approuvée par la FACULTÉ de PARIS comme Supérieure à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour la GUÉRISON PÉREMANENTE de QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVÉTÉRÉS

VADE-MECUM du D^r LÉBEL. Prix : 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr. (409)

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENT complet au 1^{er}, maison SAILLAN, rue de la Tonnelles. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, même maison.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,